

*Questions orales***LA SÉCURITÉ AÉRIENNE**

LES DANGERS DE LA CIGARETTE

M. Maurice Harquail (Restigouche): Madame le Président, ma question, qui s'adresse au ministre des Transports, fait suite à une question qui a été soulevée précédemment au sujet de la sécurité aérienne et plus précisément des règlements relatifs au droit de fumer, et de la possibilité d'imposer l'interdiction de fumer à bord des avions, au Canada. Il ne s'agit pas simplement d'une question de fumée et de risques pour la santé, mais également des flammes de butane et de l'allumage de ce gaz qui peut exploser.

Une voix: Fumez-vous?

M. Harquail: A dire vrai, je ne fume pas.

Mlle Campbell: C'est pourquoi vous posez la question.

M. Harquail: Je ne faisais que confirmer que le député avait raison. Je me suis débarrassé de cette habitude il y a quelques temps déjà.

Le ministre envisage-t-il de demander à la Commission canadienne des transports de faire enquête sur les dangers pour les voyageurs inhérents au droit de fumer dans les avions et sur les mesures pouvant être prises pour éviter ces dangers, en envisageant l'interdiction de fumer à bord des avions.

Mlle Campbell: Avec de plus gros cendriers.

M. Harquail: Le ministre peut-il nous dire si son ministère ou la Commission canadienne des transports envisagent de prendre des mesures, afin de protéger tous les Canadiens qui voyagent au Canada—notamment les députés, madame le Président.

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Madame le Président, le député pose une question qui est très importante et qui mérite une réponse sérieuse. Nous étudions avec soin toute la question de la sécurité quant aux incendies. Nous travaillons en étroite collaboration avec la United States Federal Aviation Agency qui vient tout juste de présenter une nouvelle série de règlements sur les matériaux ignifuges. Cet organisme a promulgué des décrets et nous attendons de voir leurs résultats avant de déterminer s'ils peuvent également être appliqués à bord des avions canadiens, étant donné les liens étroits entre nos deux pays et le fait que nous partageons les mêmes lignes aériennes.

Pendant ce temps, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social étudie également les risques pour la santé du tabac. Selon moi, grâce à ces deux enquêtes, nous pourrions offrir les mesures les plus efficaces, afin de protéger les Canadiens qui voyagent par avion.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA GRENADÉ—LA SITUATION POLITIQUE

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Madame le Président, j'aimerais adresser ma question au premier ministre,

ou au secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures, car elle a trait à la confusion qui règne au sujet de la situation qui existe à Grenade, dans les Antilles. Je me demande si le premier ministre ou le ministre suppléant pourrait décrire la situation qui existe à Grenade, pour la gouverne des députés et des milliers de Canadiens originaires de cette île.

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, le député peut se rassurer, car même si nous ne savons pas quelle forme de gouvernement dirigera Grenade, la situation y est calme à l'heure actuelle. Un représentant de notre mission à la Barbade agit comme observateur à Grenade. Ni les quelque 81 Canadiens qui habitent cette île pour une raison quelconque, ni les quelques touristes canadiens qui s'y trouvent actuellement ne sont en danger.

L'ÉTAT DES COMMUNICATIONS

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Je sais gré au ministre de m'avoir donné cette réponse, madame le Président. J'aimerais savoir s'il peut dire à la Chambre si les transports aériens et les moyens de communication ordinaires—avions, bateaux ainsi que télécommunications et lignes téléphoniques—fonctionnent encore à destination de Grenade, qu'il ne faut pas confondre avec la magnifique ville d'Espagne du même nom.

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, je ne saurais dire au député si les télécommunications fonctionnent à l'heure actuelle, mais la situation est normale, comme d'ailleurs le trafic aérien à destination et en partance de l'île.

* * *

LA DÉRIVATION GARRISON

LES INSTANCES DU CANADA

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Environnement qui a rencontré à Halifax au cours de la fin de semaine des représentants américains, notamment le secrétaire d'État et le responsable de l'Environmental Protection Agency. Je voudrais demander au ministre quels efforts il a tentés au sujet du dossier de la dérivation Garrison et quelle réponse il a reçue des Américains?

L'hon. Chas. L. Caccia (ministre de l'Environnement): Madame le Président, avec notre secrétaire d'État aux Affaires extérieures, nous avons présenté des instances au sujet des phases un et deux du projet Garrison. Nous avons exposé à nouveau, avec beaucoup d'énergie et de fermeté, les préoccupations canadiennes. Elles ont été bien accueillies et j'estime que nous avons procédé à un échange de vues fructueux, susceptible de déboucher sur une meilleure compréhension de part et d'autre de ce que ce projet va amener à long terme.